



# Faut-il un ennemi mondial pour réaliser l'unité du monde ?

Amaury DE PILLOT DE COLIGNY | Représentant de l'ANAJ-IHEDN auprès de la Commission Armées-Jeunesse.

Réaliser l'unité politique du monde, destin ou péril de l'humanité ? Dans ce débat où s'opposent les partisans de cette nécessité jugée inéluctable aux pourfendeurs de l'établissement d'un gouvernement mondial, le choix d'une vision polémologique permettrait, semble-t-il, de dégager une issue. Dans une vision politique, l'unité mondiale s'obtient par la recherche d'États amis avec lesquels on partage des principes, des valeurs, des normes. La perspective polémologique repose sur l'exact inverse. On obtient l'unité par la recherche d'un ennemi commun contre lequel on se ligue. Cette perspective suppose l'idée que l'ordre interne, et *a fortiori* international, est polémologique avant d'être politique. La guerre préexiste donc à la paix et la conditionne : nous désignons l'ennemi avant de nous identifier nous-mêmes.

Mieux, c'est l'ennemi qui permet de nous distinguer et donc de nous identifier (cf. Carl SCHMITT, Raymond ARON, Jean BAECHLER ou encore Howard BLOOM). Cette distinction ami-ennemi chère à Carl SCHMITT renforce la cohésion à l'intérieur du groupe, en évitant la guerre civile, mais aussi à l'extérieur du groupe, en lui permettant de se liguer contre un État ennemi dans un système international anarchique. L'ennemi est donc fédérateur pour l'unité, qu'elle soit nationale, ethnique, religieuse ou autre. Il est un ciment de cette unité parfois plus que les valeurs, que l'histoire, en bref que le commun du groupe. En d'autres mots l'ennemi commun fédère, rassemble contre lui, aussi bien qu'il permet de s'identifier et d'exister face à lui.

Dans cette perspective, l'unité du monde ne s'obtient pas par le partage de valeurs, la domination du droit sur la guerre, de la norme sur la violence, de l'interdépendance sur la souveraineté mais par l'existence d'un ennemi commun ou d'une menace commune, susceptibles de fédérer la totalité des structures politiques mondiales. Davantage que par un ensemble de normes et de valeurs partagées, l'unité politique de l'humanité pourrait-elle advenir s'il existait un ennemi ou une menace commune au monde entier ? La question est désormais de savoir si un tel ennemi existe et, si oui, s'il emporterait la souveraineté des États vers une souveraineté mondiale.



## Réaliser l'unité mondiale par la désignation d'un ennemi mondial

S'il n'est pas aisé de désigner un ennemi commun, il persiste aujourd'hui un certain nombre de menaces internationales susceptibles de questionner l'unité politique du monde. Le terrorisme apparaît comme une menace principale et nuisible pour l'intégralité du monde nécessitant les efforts conjoints de toute la communauté internationale. Pourtant celle-ci n'est pas de nature à consacrer une telle unité. D'abord parce que cette menace est trop subjective pour être commune. Pour reprendre les mots de Marc HECKER, « les terroristes des uns sont toujours les résistants des autres ». Ensuite parce que cette menace est trop sporadique pour être considérée comme primordiale dans les faits par l'ensemble des États. Enfin, parce qu'elle reste trop soucieuse des frontières pour s'en affranchir, elle plane sur certains États plus que sur d'autres, elle ne menace pas le monde en soi. Le même raisonnement pourrait être tenu concernant un autre type de menace internationale comme une catastrophe naturelle grave ou une attaque nucléaire. Toutes ces menaces nécessitent l'adoption d'une réglementation commune et l'action conjointe de la communauté internationale. Cependant, ces menaces ne sont pas propres à emporter la souveraineté des États vers une souveraineté unique notamment du fait de leur effet épisodique et de la relativité de leur potentiel menaçant. Il faut davantage qu'un ennemi commun, il faut un ennemi d'envergure mondiale.

La science-fiction permet d'apporter quelques éclaircissements sur ce que pourrait être cet ennemi mondial. Celui-ci peut être classifié en trois grandes catégories en fonction de son importance présumée. Il peut d'abord être le « fou solitaire » qui, à l'aide d'une technologie révolutionnaire, décide dans une vision apocalyptique de détruire l'humanité tout entière (*James Bond, Moonraker*, film de 1979). La menace n'est plus subjective mais concerne l'entière du monde, elle n'est plus sporadique mais immédiate, elle ne vise pas un État en particulier mais tout ou partie de l'humanité. Il demeure toutefois que ce premier type d'ennemi n'est pas susceptible à dépasser le simple cadre de la coopération étatique une fois l'immédiateté de la menace passée. Cet ennemi peut ensuite s'apparenter à la menace sanitaire mondiale (*Le Labyrinthe*, 2014 ou *War World Z*, 2013), notamment la menace des « zombies ». Elle vise toute l'humanité indépendamment des frontières, elle dure dans le temps et ne porte pas un caractère sporadique, et elle est éminemment objective, l'ensemble des survivants se battant contre les zombies. Enfin, nec plus ultra de l'ennemi mondial, la menace extérieure au monde. Il peut s'agir d'un scénario catastrophique de fin du monde (*Armageddon*, 1998 ou *2012*, 2009) où le reste de l'humanité fait face, voire ne forme plus qu'une. On peut aussi imaginer la classique invasion extraterrestre (*Alien*, 1979) qui nécessite une réponse de l'humanité entière, unie contre un ennemi mondial. En bref, la perspective polémologique de l'unité mondiale concerne l'imaginaire plus que la réalité. Toutefois, s'il ne paraît pas exister aujourd'hui un ennemi susceptible de permettre l'unité politique du monde, il demeure une menace qui pourrait, dans les décennies à venir, raviver ce débat.



La menace mondiale qui concerne la totalité de l'humanité et pourrait appeler, toujours dans une vision polémologique, à son unité serait peut-être d'ordre climatique. Le dérèglement climatique, quel qu'il soit, est dommageable pour l'ensemble de la Planète. Il n'ouvre pas seulement un débat écologique puisqu'il transforme nos modes de production et de consommation, et bouleverse l'exploitation et l'allocation des ressources et des matières premières. Ce bouleversement est également humanitaire, démographique et migratoire. Le cas des « réfugiés climatiques » pose déjà aujourd'hui un certain nombre de difficultés. Bien sûr, ce bouleversement s'accompagne d'un défi sécuritaire, mais également politique et militaire, puisque la protection des frontières ou des matières premières doit le nécessiter. Les aspects d'un tel dérèglement ne sont toutefois pas les mêmes dans les différents États et ne portent pas nécessairement à la même prise en charge par les autorités politiques. Si la menace est réelle, elle ne peut encore aujourd'hui dépasser le cadre des négociations internationales. S'il fallait cependant faire une analyse prospective, la situation climatique pourrait d'année en année devenir plus préoccupante. La menace ne serait plus subjective mais partagée par tous les États. Elle serait considérée comme primordiale parce que durable et ne s'arrêterait bien sûr pas seulement aux frontières des États mais les concernerait tous. Dans ce cas, à défaut d'ennemi commun, il pourrait exister une menace capable de susciter l'unité mondiale. Un tel bilan apparaît difficile à croire tant la souveraineté de l'État s'avère indépassable et le système international voué à rester anarchique. Cette conclusion ne révèle alors pas tant la non-pertinence de la vision polémologique dans le débat sur l'unité du monde mais davantage l'impossibilité de dépasser les États comme acteurs principaux du système international.

### **Primauté de l'État ou l'impossible gouvernement mondial**

Quand bien même il existerait une menace pour toute l'humanité, il y aurait fort à présumer qu'elle n'entraînerait pas la mise en place d'un gouvernement mondial. D'abord parce que seule la gravité de la menace, relevant plus de la science-fiction que de la réalité, pourrait éventuellement y aboutir. Les cadres actuels de coopération internationale et de négociation multilatérale suffisent largement aujourd'hui aux États pour lutter activement contre les grandes menaces internationales. Ce cadre reste purement celui de la coopération et non de l'intégration, il consacre l'égalité souveraine des États et non leur suppression devant une entité supranationale. Ce choix est peut-être celui de la prudence car il se pourrait, ensuite, qu'un gouvernement supranational ne convienne pas à satisfaire la légitimité démocratique qu'on attend de lui, surtout du fait de la grande diversité des régimes politiques existants. Car dans le cas d'une vision polémologique, c'est-à-dire dans une perspective où l'ennemi consacre l'unité, l'objectif premier sera celui de la sécurité des citoyens et non celui de leur liberté ou encore de leur représentativité. Il demeure enfin que les États restent attachés à leur fonction première ainsi qu'à leurs prérogatives souveraines et ce, malgré l'existence d'une



menace commune. Même les deux guerres mondiales ont abouti à l'établissement de systèmes de coopération (SDN puis ONU) mais jamais d'intégration. Si un seul gouvernement mondial passe pour chimérique, il reste plus envisageable au niveau régional comme celui de l'Union européenne. Cependant, l'impossibilité structurelle fondamentale pour l'UE de définir l'ennemi commun et de lui préférer comme socle fédérateur un ensemble de principes et de normes rend irréalisable une telle entreprise, l'UE ayant oublié que les principes idéologiques et normatifs n'ont pas raison des réalités géopolitiques.

La seule solution envisageable face à l'existence ou à la survenue future d'une menace mondiale reste la coopération internationale. C'est le rôle des grandes instances de décisions internationales (Conseil de sécurité des Nations unies, G7) fondées sur la coopération entre les États et non en leur intégration en un seul État mondial. Il semble que toute menace, si grave soit-elle, fasse l'objet d'une même application. Cette coopération pourrait être partagée par toute la communauté internationale, elle ne fonctionnerait néanmoins que par l'aval des États. Dans ce sens, ce qui pourrait être appelé un « intérêt mondial » ne résulterait pas seulement de la somme des intérêts nationaux mais les dépasserait. Un gouvernement mondial s'apparenterait alors plus à l'agglomérat des instances de décision des grandes organisations internationales qu'à l'autonomie d'une instance supranationale. Cette situation serait susceptible d'évoluer si les États cessaient d'être les acteurs principaux du système international. Ce scénario reste difficilement envisageable, les organisations internationales, les individus et les firmes transnationales dépendent en partie de l'État malgré la concurrence que ces acteurs peuvent lui apporter.

La perspective polémologique dans le débat sur l'unité du monde consacre paradoxalement la survie des États et non la création d'un autre État qui les engloberait. La conclusion serait sans doute différente dans une logique étatique (unité de l'État face à un ennemi) ou dans une logique interétatique basée sur l'intégration (unification d'États face à un ennemi commun). Pourtant, à l'échelle planétaire, le cadre reste celui de la coopération et non celui de l'intégration. Cette perspective polémologique consacre aussi la supériorité de l'intérêt national sur l'existence d'un intérêt mondial. La gravité d'une menace mondiale ne paraît pas dépasser la logique de la recherche de l'intérêt comme *leitmotiv* majeur des États. Le retrait des États-Unis des derniers Accords de Paris en est une modeste illustration. Quand bien même la menace serait plus grave, rien ne permet de supposer un abandon de l'intérêt purement national pour un intérêt mondial partagé. Enfin, cette perspective renforce la théorie de l'anarchie du système international puisque celle-ci ne s'avère pas pouvoir être vaincue par l'établissement d'une autorité supra-étatique établie en vue de faire face à une menace mondiale. Au final, ce sont les supposés de l'école réaliste des relations internationales qui semblent ici validés, ce qui n'exclut pas la pertinence des postulats libéraux si la question est posée en termes politiques et non polémologiques. En d'autres mots les principes communs, les



règlements et les normes unanimement partagées restent les moins efficaces pour réaliser l'unité politique du monde mais paraissent les plus crédibles au vu de la quasi-impossibilité d'arriver au même résultat par une perspective polémologique à savoir, la fédération face à un ennemi mondial.

\*  
\*\*

Alors que la désignation de l'ennemi a permis bien souvent à une population de se fédérer, à plusieurs États de s'allier ou à un système politique interétatique de se renforcer, elle n'est pas en mesure de pouvoir réaliser ce même engouement au niveau planétaire. L'ennemi commun indispensable au dépassement des souverainetés étatiques plurielles au profit d'un gouvernement mondial n'existe pas et relève sans doute plus de la science-fiction que de l'avenir proche. Cela devrait aussi nuancer la capacité de concrétiser l'unité du monde par le partage de valeurs et de normes communes en appelant communauté internationale un système voué à rester anarchique.

#### Éléments de bibliographie

ARON Raymond, *Penser la guerre*, Clausewitz, Tome 1, Gallimard, 2009, 378 pages.

BAECHLER Jean, *Les morphologies sociales*, Hermann, 322 pages.

BLOOM Howard, *Le principe de Lucifer*, Le jardin des Livres, 463 pages.

HECKER Marc, *Questions stratégiques*, Cours en ligne organisés par le Conseil supérieur de formation et de recherche stratégiques (CSFRS), 2015.

SCHMITT Carl, *La notion de politique, théorie du partisan*, Flammarion, 2009, 323 pages.